Selection Master 2017-2018

Par **Ellana29**, le **10/01/2018** à **14:48**

Bonjour à tous !

Ne pouvant trouver de réponse nul part, je tente ici !
A la rentrée de L3, on nous a affirmé que la sélection à l'entrée du Master 1 au lieu de celle du Master 2 qui s'applique dès cette année universitaire normalement, ne serait pas applicable au droit, du fait d'une dérogation. De ce fait, nous serions sélectionné à l'entrée du M2 comme c'est le cas depuis des années.

Cependant il y a quelque semaine un autre maitre de conférence nous a indiqué que même pour les masters en droit, nous serions aussi sélectionné dès l'entrée du Master 1.

J'ai beau me renseigner auprès de la fac, du CIO, en recherchant des articles de presse je ne trouve rien à ce sujet, et pourtant le temps presse...

Quelqu'un aurait-il plus d'informations à ce sujet ?

Merci d'avance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/01/2018** à **15:00**

Bonjour

C'est curieux que votre fac ne puisse pas vous renseigner. Avez-vous contacter le directeur ou la directrice du M1 ?

Pour moi jusqu'à dernière nouvelle, les filières de droit et de psychologie bénéficient d'un régime dérogatoire qui leur permet de maintenir la sélection entre le M1 et le M2.
Donc pas de sélection entre la L3 et le M1 en droit.

Encore une fois je vous invite à vous mettre en contact avec le/la responsable du M1 que vous souhaitez faire.

Par **Glohirm**, le **10/01/2018** à **21:18**

Bonsoir,

[citation]Pour moi jusqu'à dernière nouvelle, les filières de droit et de psychologie bénéficient d'un régime dérogatoire qui leur permet de maintenir la sélection entre le M1 et le M2.
Donc pas de sélection entre la L3 et le M1 en droit. [/citation]

Ce régime ne sera pas applicable à la future rentrée au moins dans certaines facs. Chez nous, les actuels M1 sont les derniers à être sélectionnés à l'entrée du M2, alors qu'à la rentrée 2018 ce sont les L3 qui n'auront pas de droit à inscription en M1.

Bien évidemment, pour Ellana29, il reste à voir si vous et votre faculté êtes dans ce cas [smile3].

Par **makishima**, le **11/01/2018** à **02:44**

Bonjour à tous ?

Dans une fac ou l'inscription en M1 est dite de plein droit, ai-je toutes les chances de rentrer dans un master droit des affaires en dépit d'un dossier catastrophique ? (deux redoublements en L2 , et en L3 , et le premier semestre de L3 actuel non validé et des notes exécrables)

(((Je suis un étudiant sérieux mais j'ai traversé une lourde dépression et je m'en veux particulièrement pour ça, donc je me cherche pas d'excuses, je tiens juste à le préciser pour préciser ma situation, ne pas passer pour un étudiant désintéressé des études et inconscient..)))

Par ailleurs j'ai eu l'opportunité de réaliser des stages en cabinet d'avocat pensez vous que cela pourrait jouer en ma faveur en dépit de mon dossier ?

Si l'inscription est de plein droit devrais je tous miser sur la lettre de motivation ?

Je vise un master 1 ou il est dit que l'inscription est de plein droit en droit des affaires mais j'ai quand même une crainte par rapport à cela.

Je vous remercie pour vos réponses ou conseils.

je vous souhaite par ailleurs bon courage pour ceux qui passent leurs partiels.

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/01/2018** à **07:23**

Bonjour

@Glohirm : merci pour cette information

@makishima : si l'inscription est de plein de droit alors il vous suffit de valider votre L3 pour

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

intégrer le M1.
Si vous avez l'opportunité de réaliser un stage, foncez ! Sans parler du dossier cela vous permettra d'avoir une première expérience et de découvrir la réalité du métier.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés